



Le + syndical

Union Départementale du Loiret

CPAM
Commission Paritaire Locale avec les
Médecins

Mission : Facilite l'application de la convention, suit l'évolution des dépenses de la profession, met en place des actions d'information et de sensibilisation, mène des études relatives à la démographie, suit la mise en œuvre de l'application des recommandations de la Haute Autorité Sanitaire, examine les dossiers des professionnels ne respectant pas les dispositions conventionnelles ou réglementaires.

Texte de référence : RI type des instances conventionnelles Art 8.12.3 de la convention

Nombre de Conseillers titulaires et suppléants : 3 conseillers titulaires et 3 suppléants

Particularités : + 3 administratifs+ 2 médecins conseil+ 2 du régime agricole dont un médecin conseil+ 2RSI dont un médecin

Nombre de réunions annuelles : 6 min

Désignation le : 29 janvier 2010

Titulaires	Suppléants	Coordonnées
M.PORTE (CFDT)	Mme DUBOIS (CGT)	
M.LAMBERT (FNATH)	M.GUILLIER(CFE-CGC)	Guillier.claude@gmail.com
M.GALERNE(FNMF)	M.BOYER(Personne Qualifiée)	

10 rue Théophile NAUDY

☎ : 02 38 62 61 16 – 📧 : ud45@cfecgc.fr

www.cfecgc-loiret.org